

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	25.04.2016	23h06	16.339	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Corine Bolay Mercier**

**Titre : Pourquoi le retour des 12 heures?**

**Contenu :**

Le Conseil d'État peut-il expliquer quelle politique est menée aujourd'hui par Hôpital neuchâtelois (HNe) dans l'organisation des heures de travail du personnel hospitalier?

Dans son rapport 15.023, le Conseil d'État expliquait que la fermeture des soins intensifs sur le site de La Chaux-de-Fonds était due à plusieurs raisons: meilleure formation sur un seul site de soins intensifs, difficulté de recrutement de personnel qualifié et respect de la Loi fédérale sur le travail concernant les tournus d'équipes. Le rapport 15.023 précisait que HNe abandonnait les plages horaires de 12 heures pour améliorer la sécurité des soins et la qualité du travail.

Or, il semble que HNe introduise, dans certains services comme les soins, à nouveau les 12 heures, notamment pour les aides-soignantes et les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC). Le Conseil d'État peut-il confirmer ce revirement et, le cas échéant, en indiquer les motifs?

Réponse écrite demandée :  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Corine Bolay Mercier

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Marie-France Matter		
Sylvie Fassbind-Ducommun		
Patrick Lardon		
Armin Kapetanovic		